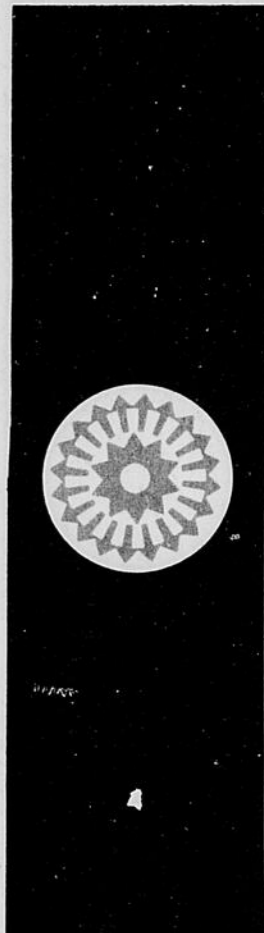
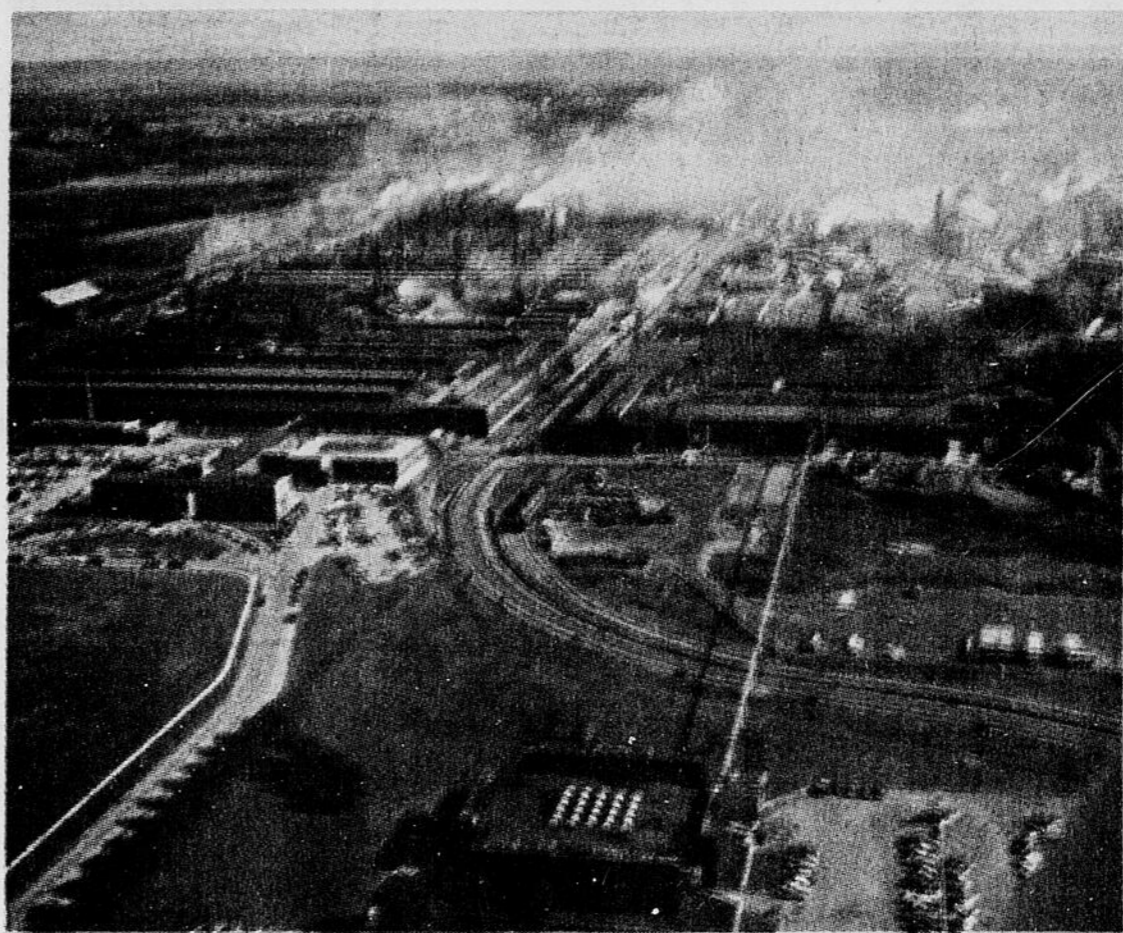


Économie - 77



4^{ième} CAHIER
ECONOMIQUE

LE QUOTIDIEN
DU SAGUENAY-LAC-ST-JEAN

La région n'échappe pas au ralentissement économique

L'économie de la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean n'est pas en bonne condition. Une situation comparable prévaut cependant ailleurs au Québec, au Canada, aux Etats-Unis et sur d'autres continents, comme on le verra dans la présente édition spéciale.

Cette année, il ne se produira pas de développements majeurs dans les grandes industries de la région. Par exemple, les grands projets de l'Alcan que sont la construction d'une troisième aluminerie à La Baie, et la modernisation globale des salles de cuves d'Arvida, ne seront pas mis en chantier d'ici à la fin de 1977.

Dans le secteur des pâtes et papiers, la construction de la papeterie Donohue-Saint-Félicien, continue de progresser actuellement, mais on est encore à plusieurs mois de la mise en production de l'usine. Certains vont même jusqu'à prétendre que ces futures installations industrielles qui ont l'heur de raviver l'espoir individuel et collectif à Saint-Félicien et dans les municipalités voisines, ne feront tout au plus, que consolider ou maintenir le nombre d'emplois actuel dans les pâtes et papiers.

L'appréhension de ces observateurs tient surtout du fait que les installations d'Abitibi-Price à Kénogami, risquent d'être mises au rancart à court terme. La rentabilité de ces usines serait de plus en plus douteuse, non seulement en raison de leur vieillissement, mais aussi parce qu'elles deviennent régulièrement le théâtre d'affrontements de plus en plus coûteux entre l'employeur et l'une ou l'autre des deux formations syndicales rivales, la CSN, et le local 50 du Syndicat canadien des travailleurs des pâtes et papiers.

En somme, ces grèves qui éclatent pratiquement chaque année à Kénogami depuis 1971, année où la compagnie Price, alors autonome, a ordonné plusieurs fermetures temporaires vu l'affaissement du marché, ne sont pas très rassurantes pour les investisseurs. Il est également évident que les dirigeants et les principaux actionnaires des producteurs de pâtes et papiers au Canada visent, d'une part, à ce que les employés syndiqués réduisent leurs requêtes monétaires dans l'avenir, afin d'éliminer le différentiel de 15 pour cent avantageant actuellement le salarié canadien, par rapport à son collègue américain, et d'autre part, à majorer les prix de leurs produits de façon à obtenir un meilleur rendement des capitaux investis.

Pendant ce temps, dans la construction les mises en chantier d'habitations semblent de plus en plus compromises dans les zones urbaines du Saguenay-Lac-Saint-Jean principalement, à cause de l'augmentation excessive des taxes con-

ventionnelles et de l'instauration de nouveaux prélèvements par les villes, notamment ceux concernant l'installation des services publics, sur les terrains. Heureusement, les prix des terrains eux-mêmes, en demeurant encore raisonnables, plus modiques en tout cas que dans la plupart des autres parties du pays, constituent une véritable bouée de sauvetage pour les constructeurs de maisons privées au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Quant au secteur de Chibougamau-Chapais, il ne doit plus être considéré comme une mine d'or pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean. En fait, seul, un important redressement du prix du cuivre, pourrait ramener rapidement la prospérité des entreprises et des travailleurs à Chibougamau-Chapais. C'est ainsi qu'une longue grève chez les producteurs de métal rouge aux Etats-Unis, si les négociations de juillet prochain échouent, pourrait être profitable à l'industrie minière de la région, puisqu'on pourrait écouler au moins en partie, les importants surplus de cuivre dans le monde.

Même si les industries de pointe traversent une période difficile, ce qui perturbe sérieusement l'économie régionale, le commerce se porte à merveille, en apparence du moins. Des dizaines de nouvelles boutiques ouvriront leurs portes au cours du prochain été en banlieue de Chicoutimi.

Mais en réalité, l'avènement de ces nouveaux magasins ne fait que provoquer un déplacement des consommateurs. La multiplication des établissements ne signifie pas pour autant que le pouvoir d'achat des consommateurs s'est subitement accru de façon considérable.

L'économie régionale se fondant toujours sur quelques grandes entreprises, le réseau commercial est extrêmement sensible aux événements qui surviennent dans l'industrie de l'aluminium, par exemple. On se souviendra qu'une foule de marchands, dont les concessionnaires de voitures neuves, ont enregistré un déclin de leurs ventes par suite de la grève de plus de cinq mois des travailleurs de l'Alcan. D'ailleurs, le commerce régional dans son ensemble n'est certainement pas remis complètement des conséquences économiques (rareté de l'argent et partant, restrictions sur les achats) du long conflit patronal-ouvrier qui a fait rage dans l'aluminium de juin à novembre 1976.

M. Bertrand Fradet, un jeune homme d'affaires de la région, explique en ces termes, ce qui freine le développement économique de la région: "Ici, nous avons du potentiel pour développer le commerce et des industries secondaires. Mais dans le climat où on est, il est plus pénible qu'autrefois d'investir. Je trouve que le



POUR SAUVER LA REGION — Les travaux à la Baie James aideront éventuellement la région à remonter la pente sur le plan économique.

climat patronal-ouvrier est malsain. On manque de dialogue. L'ouvrier ne croit plus à rien. Aux Etats-Unis, on dirait que les syndicats savent où s'arrêter, ce qui n'est pas le cas ici. Si les syndicats revenaient à la raison et si la jeunesse était plus motivée, les compagnies réinvestiraient encore."

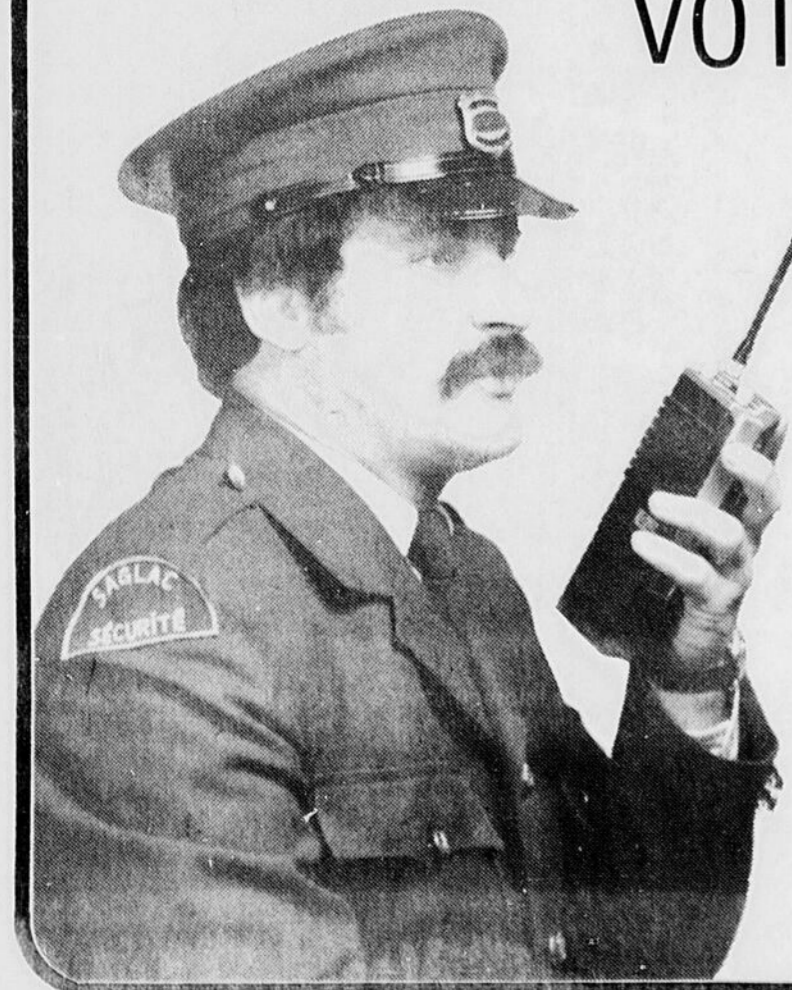
Il s'agit néanmoins de demeurer optimiste en faisant confiance aux entrepreneurs et aux travailleurs de la région. Parmi les entrepreneurs, il y a les femmes d'affaires, dont celles de la région qui ont bien voulu se prêter aux entrevues pour la présente édition: Mmes Hélène Bélanger, Yvonne Couture, Suzanne Duquet, Adrienne et Monique Noreau et Adrienne Thibault. Ces dames et d'autres sont capables d'en remonter aux hommes, même

ceux qui administrent des entreprises et qui sont généralement plus en évidence que leurs consœurs. Et parmi les travailleurs, il y a ces quelque 650 citoyens de la région représentant environ 10 pour cent de la main-d'oeuvre totale employée sur les immenses chantiers de la Baie James. Eventuellement, cette proportion atteindra 15 pour cent au moins. C'est un objectif très louable d'un comité du Conseil régional de développement (CRD), lequel cherche aussi à associer un plus grand nombre d'entreprises de la région à ce projet grandiose.

Cela pour dire que la machine économique de la région tourne au ralenti, mais qu'il existe encore de bons moyens pour la ranimer.

Gabriel BERBERI

VOTRE SECURITE, C'EST NOTRE AFFAIRE



C'est notre affaire parce que...

- Nous offrons des gardes de sécurité compétents.
- Vos actifs seront protégés par la seule agence de sécurité légale originaire du Saguenay-Lac-St-Jean.
- Nos clients actuels nous confient plus de 300 millions de dollars d'actifs à protéger.
- Nous sommes des gens responsables.

PARLEZ-EN A NOS CLIENTS...*

* Liste de nos clients disponible sur demande.



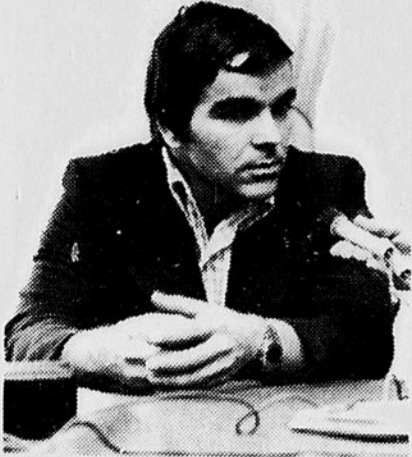
PROTECTION ASSUREE
PAR DES GENS DE CHEZ NOUS
SECURITE SAGLAC INC.

— 644, Jacques-Cartier est
Chicoutimi
Tél.: 545-9640

— 820, Tanguay
Alma
Tél.: 662-2063

"L'entrepreneur ship", une manne rare, pourtant nécessaire à la région

Le développement et la création de petites et moyennes entreprises autour des deux grands géants de notre économie régionale, l'aluminium et les pâtes et papier apparaissent à première vue comme la prin-



M. Adam Lapointe, économiste à l'UQAC.

cipale solution à long terme au problème du chômage.

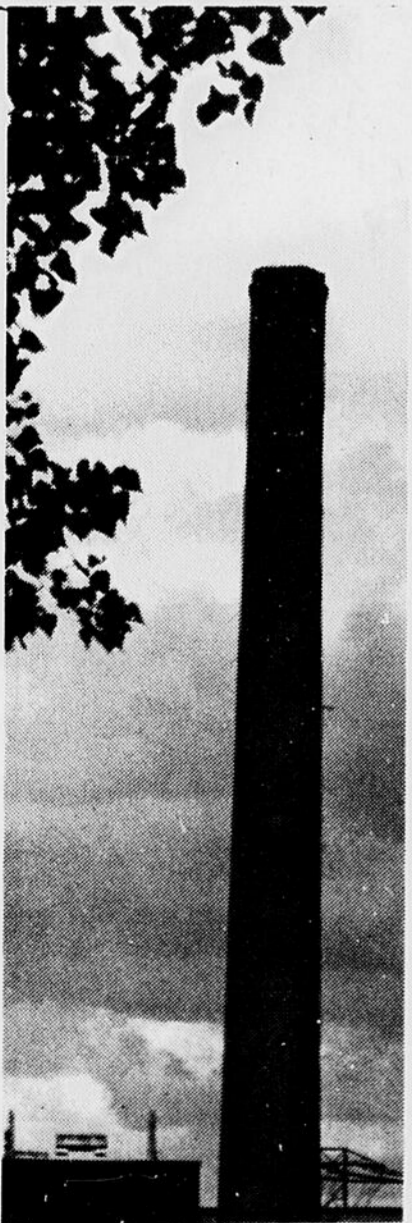
Mais, pour développer des entreprises et en mettre sur pied, il faut un entrepreneurship régional, catégorie de citoyens très rares dans les régions-ressources comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean. D'ailleurs l'industriel ne est très peu intéressé à investir dans sa propre région alors qu'il est souvent considéré comme un exploitateur. Il préfère donc s'installer dans les grands centres urbains où "il n'est pas monté du doigt".

L'économiste Adam Lapointe, de l'Université du Québec à Chicoutimi qui a travaillé à l'élaboration de plusieurs études à caractères économiques dans la région est d'avis que l'on ne doit rien attendre de plus de l'industrie des pâtes et papier et de l'aluminium qu'elles maintiennent leur niveau d'emploi. D'ailleurs, au cours d'une entrevue, il rappelait la déclaration du président de l'Aluminium du Canada, M. David Culver, devant les membres du Rendez-vous de l'homme d'affaires, à la fin de février dernier. Ce dernier précisait que la réalisation de la nouvelle aluminerie à La Baie, au coût approximatif de \$400 millions, créerait très peu de nouveaux emplois. Il parlait de ces projets d'investissement comme d'un important facteur de stabilisation des 10,000 emplois que génère déjà cette compagnie au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

M. Lapointe a aussi rappelé les investissements importants effectués au cours des dernières années dans les usines de pâtes et papier de la région, que ce soit à la Consolidated-Bathurst de La Baie, à la Domtar de Dolbeau, chez Abitibi-Price d'Alma qui n'ont pas réussi à créer de nouveaux emplois, mais plutôt contribué à maintenir le niveau du nombre de travailleurs en améliorant leurs équipements.

Intégration

L'économiste de l'UQAC voit l'avenir de la région dans l'intégra-



LES INVESTISSEMENTS dans l'industrie lourde, l'aluminium et les pâtes et papier ne serviront qu'à maintenir le niveau d'emploi de ces entreprises.

tion plus profonde encore des deux grands de l'industrie lourde dans l'économie régionale. "Il ne demande que ça, a-t-il dit. Ils ont besoin tout d'abord de toutes sortes d'équipements qui leur sont fournis par des entreprises de l'extérieur. D'un autre côté, pourquoi ne pas greffer à cette entreprise lourde, des petites industries de transformation en produits finis, tant du côté de l'aluminium qu' du bois et même des mines.

Mais encore faut-il que nous possédions les capitaux pour réussir à implanter ces petites entreprises!

Sur ce, M. Adam Lapointe est catégorique. "Il n'y a pas de problème", lance-t-il, car, même dans la région, des capitaux sont disponibles à tout industriel qui présente un projet sérieux. L'économiste fait remarquer entre autres que les Caisses d'entraide économique, une initiative des gens de la région s'offrent à qui veut bien utiliser les capitaux qu'elles disposent pour le développement du Saguenay-Lac-Saint-Jean. C'est le but premier que cette institution financière poursuit: réinvestir chez nous nos économies.

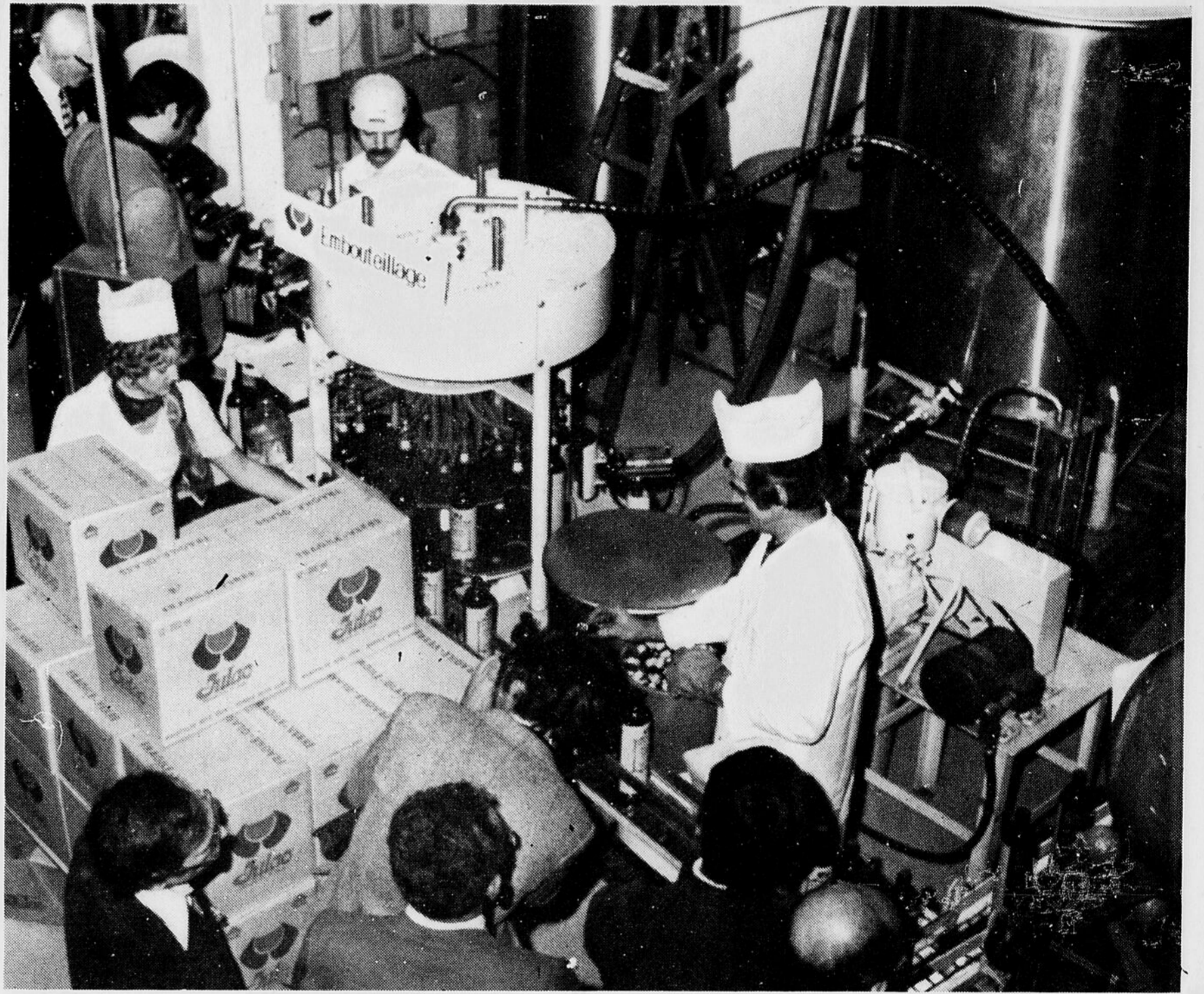
Donc, le capital étant disponible, il ne reste qu'à trouver l'idée et surtout le personnel compétent pour diriger la nouvelle entreprise. C'est là que le professeur Lapointe parle de leadership industriel.

Pour lui, la classe d'entrepreneurs dans une région comme la nôtre est insuffisante pour répondre aux besoins de nouveaux emplois afin de réduire notre taux de chômage. Mais ne devient pas entrepreneur qui veut. C'est pour Adam Lapointe, une question de mentalité et malheureusement elle est presque absente dans des régions-ressources comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

L'entrepreneurship

Il faut donc favoriser cet entrepreneurship et des programmes d'incitation des gouvernements peuvent obtenir des résultats. "Parfois, précise l'économiste de l'UQAC, en groupe certaines personnes peuvent réussir à trouver de nouvelles idées et à y donner suite.

Il donne l'exemple de Julac Inc. de Dolbeau qui réunit un groupe de jeunes hommes d'affaires dynamiques et dont les résultats de leur expérience et de leur travail s'est fait sentir très rapidement. "Pourquoi Julac n'a-t-il pas été mis sur pied depuis plusieurs années. Il man-



JULAC INC. de Dolbeau, une initiative qui devait servir d'exemple à toute la région.

quait la matière première, le bleuet? Non certainement. Il manquait des capitaux? Encore là, aucun problème! Il manquait donc l'idée et les personnes pour la réaliser. C'est le même cas qui se produit partout: l'entrepreneurship, l'homme d'affaires ou le groupe d'hommes d'affaires qui n'ont pas peur de se lancer..."

Selon M. Lapointe, on attend trop souvent les investissements massifs qui malheureusement ne viennent pas ou ne causent pas les effets qu'on espère, c'est-à-dire la création de nouveaux emplois.

On semble oublier qu'au Canada comme aux Etats-Unis, les petites et moyennes entreprises fournissent

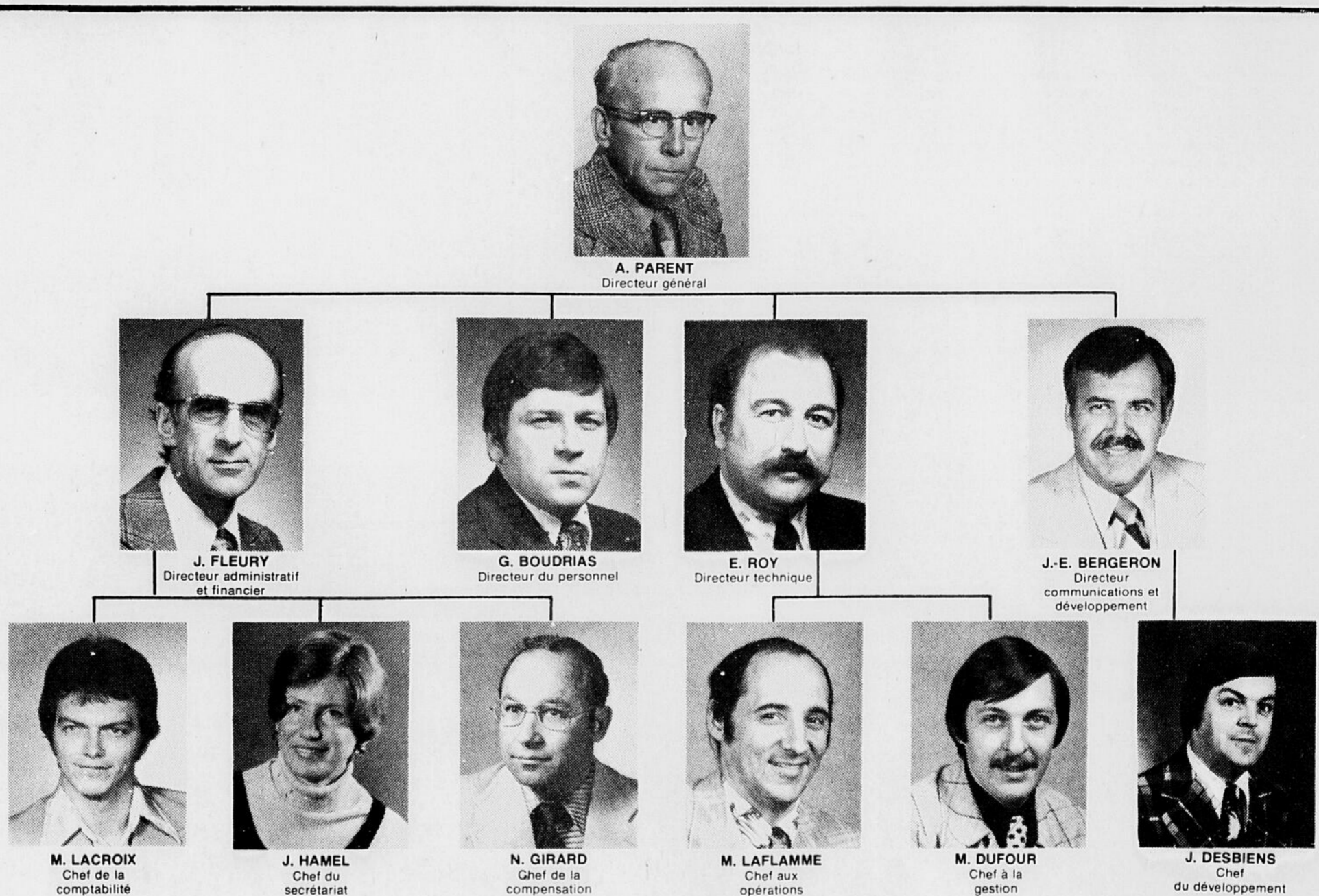
de l'emploi à environ 60% des travailleurs sur le marché.

La même situation devrait exister au Saguenay-Lac-Saint-Jean qui possède déjà la base d'une structure industrielle quant même appréciable avec nos usines de pâte et papier et l'aluminium.

Il s'agit de cultiver cette volonté commune que l'on doit avoir, de dé-

velopper notre région et sur ce, le professeur Lapointe rappelle une récente déclaration du ministre Marcel Lessard de l'Expansion économique régionale:

"Ce qui fait défaut, ce sont des bons projets, la compétence, les connaissances techniques et les marchés... l'argent ne manque pas..."

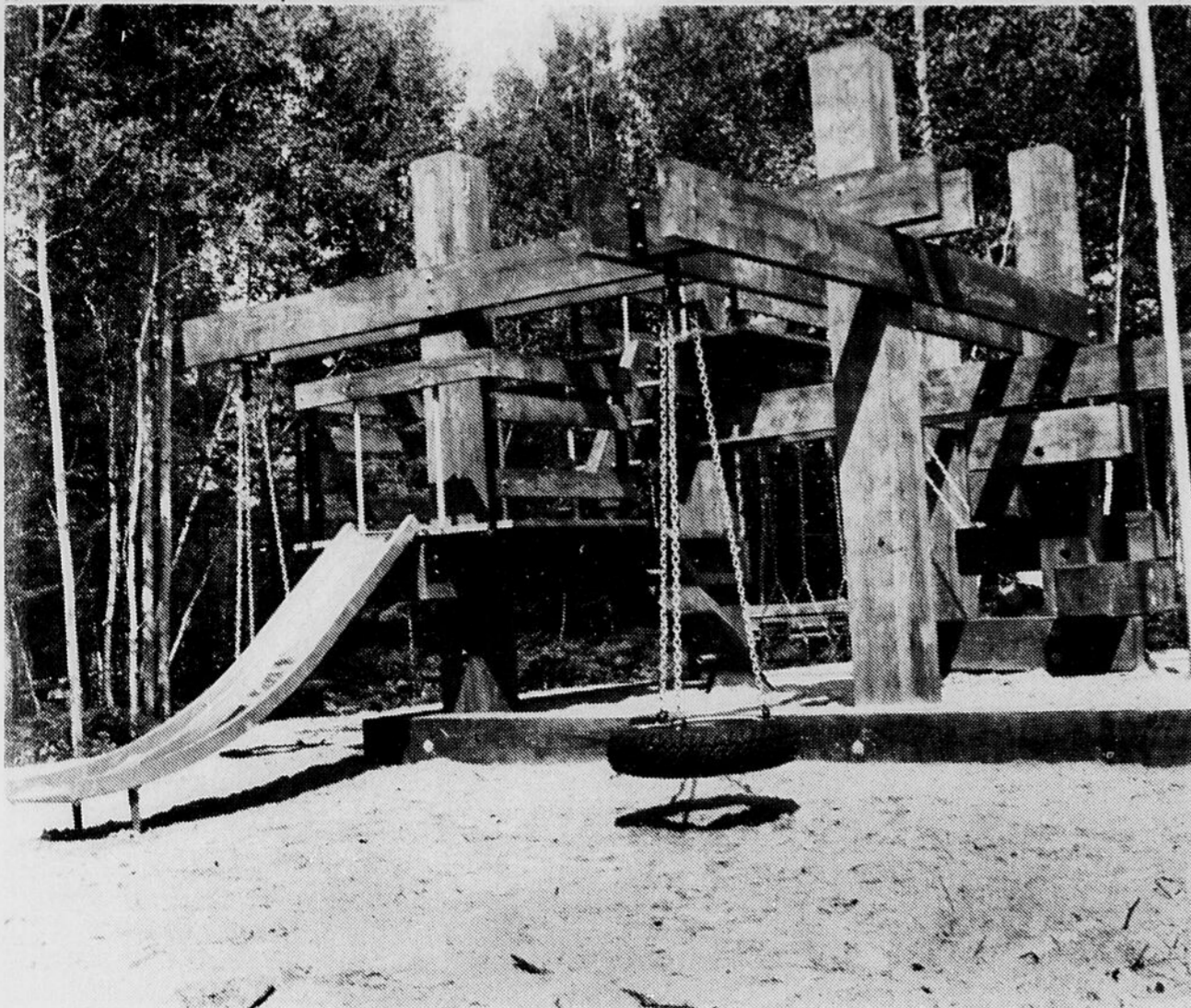


Certaines actions prioritaires qui aideront les 150,000 membres à faire ça.

- Continuer d'être de plus en plus PRESENTE auprès de ses caisses et du reste de la région.
- Intensifier la FORMATION des employés de l'Union régionale et des caisses.
- Instaurer un nouveau plan d'ASSURANCE COLLECTIVE pour les employés des caisses.
- Mettre en place les conditions d'une meilleure COMMUNICATION entre l'Union régionale et les caisses affiliées.
- Préparer et tenir un CONGRES REGIONAL en octobre 77.
- Informer les comptables de caisses sur le système de COMPENSATION.
- Etudier la possibilité d'embauche d'un ANALYSTE EN CREDIT.
- Aider les caisses dans l'analyse de leur situation FINANCIERE.
- Implanter dans les caisses des systèmes d'INFORMATIQUE plus perfectionnés.
- Pour faire tout ça, l'Union utilisera les services de plus de 52 personnes au début de 78.



L'Union régionale des Caisses populaires Desjardins et ses 69 caisses populaires affiliées.



LE CAMPING DU LAC KENOGAMI devrait ouvrir ses portes dès cette année.



LE CARNAVAL-SOUVENIR de Chicoutimi demeure un des grands événements touristiques de la région.

L'industrie touristique doit être assise sur des fondements économiques solides

On peut difficilement parler de perspectives économiques du Saguenay-Lac-Saint-Jean, sans aborder un domaine où la région a son rôle à jouer, celui de l'industrie touristique.

Et, dans ce secteur d'activités qui connaît avouons-le, un développement difficile et très lent, il est important de tenir compte de trois aspects: tout d'abord, la structure régionale de l'organisation touristique, les événements qui peuvent vraiment attirer les touristes chez nous et enfin, les différents projets dans l'air depuis plusieurs années. Sur ce, que nous réserve donc l'année 1977?

Le gouvernement

Nous devons nous rappeler immédiatement les intentions du nouveau gouvernement du Québec qui sont encourageantes pour une région comme celle du Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Lors de sa visite dans la région, à l'occasion de l'ouverture du Carnaval-Souvenir 1877, en février dernier, M. Duhaime a tenu à préciser que "c'est dans une perspective complètement régionale, en mettant un frein à la surabondance dont ont bénéficié jusqu'ici les deux grands secteurs métropolitains de Montréal et de Québec, que le gouvernement entend élaborer sa nouvelle politique sur le développement touristique de TOUT le territoire de la province". Et, dans un même ordre d'idée, le ministre soulignait que si l'on arrivait seulement à distribuer l'argent au prorata des populations régionales, le Saguenay-Lac-Saint-Jean en tirerait certes un bénéfice sensible.

Dans l'optique de l'application de cette décentralisation, M. Duhaime avait indiqué son intention de déléguer, dans chacune des dix régions économiques du Québec, un administrateur du gouvernement, responsable des questions de tourisme, de chasse et de pêche.

Proposition intéressante

Dans la région, l'industrie touristique a toujours préoccupé un peu

tout le monde. Que ce soit au niveau du Conseil régional de développement, des municipalités, des hommes d'affaires, chacun croit que le Saguenay-Lac-Saint-Jean a une certaine vocation touristique, mais il reste encore à canaliser tous les efforts dans le même sens.

Jusqu'à maintenant, chacun a fourni un effort particulier, mais les résultats n'ont pas toujours donné ce à quoi on était en droit de s'attendre. Toutefois, l'Association régionale des commissaires industriels qui considère que le tourisme est une industrie, vient de se pencher sérieusement sur la question et a formulé au ministre quatre principales recommandations, en vue d'établir le tourisme régional sur des fondements économiques.

L'Association recommande donc: l'union des commissariats industriels et des délégations touristiques des huit secteurs de la région 02; la formation d'un office régional du tourisme constitué des hauts délégués du tourisme mandatés par leur commissaire industriel; la nomination d'un directeur général du tourisme par l'Office régional, conjointement avec le ministre du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, et enfin, la formation de comités de secteurs au tourisme.

Cette réorganisation complète proposée rencontre les objectifs du ministre si l'on s'en tient aux propos tenus par le ministre Duhaime et ceux de Me Marc-André Bedard, le député-ministre de Chicoutimi qui s'intéresse également à cette question.

Les commissariats industriels sont d'ailleurs d'avis que la mise sur pied de cette nouvelle structure permettra d'atténuer trois lacunes importantes: a) la région n'atteint pas le seuil de rentabilité économique, par rapport aux efforts déployés; b) le ministre n'investit pas dans la région les sommes requises pour rentabiliser ce tourisme; c) des organismes compétents existent sur le plan local, mais les efforts déployés au niveau régional sont insuffisamment axés sur des objectifs économiques.

Les événements

"Beaucoup de gens veulent faire et font beaucoup de choses". Cette phrase, elle est de M. Pierre Villa, président du Conseil du tourisme de la province, qui était de passage dans la région, l'an dernier. M. Villa qui siègeait dans la région avait noté une certaine duplication dans les activités des différents organismes touristiques, d'où la nécessité d'une régionalisation pour concentrer les efforts.

Mais, parmi ces nombreuses activités, le Carnaval-Souvenir de Chicoutimi, la Traversée internationale du lac Saint-Jean à la nage, demeurent les deux grands événements touristiques de la région. Se greffent, bien sûr, autour de ces grandes manifestations, une foule d'activités qui attirent à chaque année de plus en plus de visiteurs. Et pour n'en nommer que quelques-uns, mentionnons les différents festivals du Western, du Bleu, de la Gourgane, de la Patate, les Régates de Saint-Félicien, etc.

La rentabilité économique de chacun de ces événements n'a naturellement pas été étudiée à fond, mais cependant, nous connaissons certaines données concernant l'impact du Carnaval-Souvenir de Chicoutimi.

Rappelons, qu'en 1975, un groupe de spécialistes de l'UQAC dirigé par le professeur Adam Lapointe, démontrait dans une étude que cette activité permettait annuellement une injection de plus de \$3 millions dans la province de Québec, alors qu'en 1975, les quelque 17.000 visiteurs avaient laissé \$2.100.000 dans la région.

Du côté marketing, les spécialistes ont démontré que le Carnaval-Souvenir permet une augmentation des biens et services évalués à plus de \$6 millions, soit \$4.7 millions dans les secteurs productifs québécois et \$1.7 million à l'importation de biens et services et de taxes indirectes.

Les lieux touristiques

C'est au Lac-Saint-Jean, que l'on trouve encore les endroits touristiques les plus recherchés de la

région. Les dirigeants de la ville de Saint-Félicien n'ont certainement pas à regretter les efforts qu'ils ont déployés pour aménager le jardin zoologique qui demeure encore l'attraction numéro un de la région. D'ailleurs, à chaque année, le Zoo connaît de nouveaux développements, en vue de satisfaire de plus en plus les visiteurs qui se font toujours plus nombreux.

S'ajoute dans ce secteur, Val-Jalbert dont les travaux de réaménagement se continuent ainsi que d'autres sites plus modestes, mais autant recherchés.

D'autre part, le camping du lac Kenogami devrait ouvrir ses portes cette année en autant naturellement que le ministère y injecte quelques milliers de dollars, pour terminer son aménagement et améliorer les voies d'accès. Ce camping est un nouvel actif pour la région, et il est à espérer qu'il connaîtra un succès.

Mais comme le disait M. Villa, "il y a des gens qui veulent faire beaucoup de choses..." et sur ce, s'allonge la longue liste des projets touristiques, en commençant par

l'aménagement du Mont-Valin, le parc National, etc., etc. Il faudra naturellement attendre la politique du nouveau gouvernement, avant de connaître exactement l'avenir sur ces grands projets.

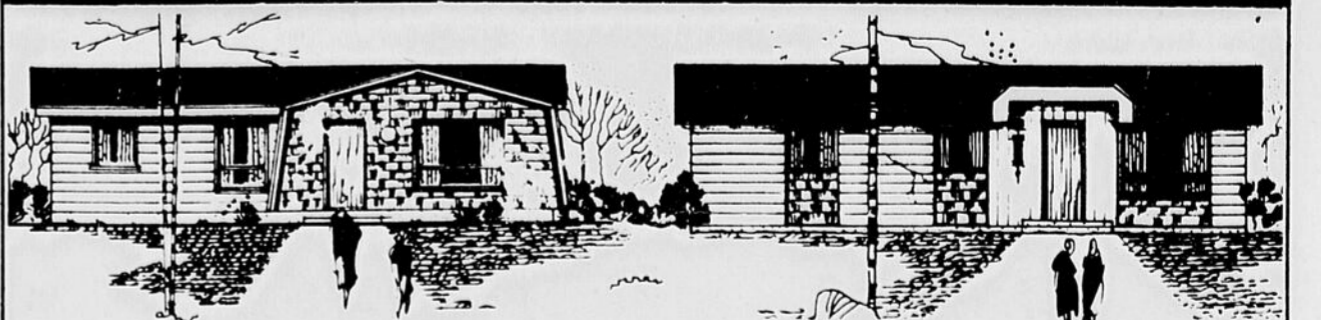
Pour terminer, ajoutons que depuis quelques années, dans le domaine touristique, la ville de Chicoutimi a développé surtout les congrès. Les efforts déployés, en ce sens, se sont avérés intéressants depuis, et en 1976, selon les dernières statistiques, on avait reçu quelque 10.000 congressistes.

Une maison sectionnelle à la portée de tous



FABRIQUEE DANS NOTRE REGION POUR NOTRE REGION.

PEU IMPORTE VOTRE BUDGET, UN PLAN VOUS CONVIENT. 6 MODELES DIFFERENTS.



DEMANDEZ NOTRE REPRESENTANT.

Pas d'intermédiaire, vendue directement par:

Maisons sectionnelles PERRON Inc.

2025 ROUTE ST-ALPHONSE NORD ST-BRUNO LAC-ST-JEAN

668-8368 GOW 2LO



LE JARDIN ZOOLOGIQUE DE ST-FELICIEN est de plus en plus achalandé à chaque année.

Pour relever l'économie, une longue trêve s'impose

L'économie de la région est tellement mal en point qu'elle ne peut plus souffrir le régime de l'affrontement perpétuel, entre le mouvement syndical et le patronat. C'est du moins l'avis exprimé par M. Gaston Perron, président du Conseil régional de développement (CRD).

Selon lui, le rétablissement d'un climat d'harmonie dans les relations patronales-ouvrières, s'avère la priorité de l'heure, et est une condition de base à la relance de l'économie.

"A chaque fois que l'on fait la grève, il se produit une diminution d'emplois. Nous effectuons ainsi notre autodestruction", constate M. Perron, lors d'une entrevue. Il affirme qu'une trêve de longue durée s'impose entre les employeurs et les syndiqués, aussi bien dans la région que par tout le Québec, sinon, la pro-

vince en entier court inévitablement à sa perte sur le plan économique. "Nous devons", dit-il, "instaurer une nouvelle forme de relations patronales-ouvrières, basées sur des objectifs différents, comme l'amélioration de la position concurrentielle de nos entreprises, et le redressement de la productivité".

Si les employeurs et les travailleurs ne mettent pas fin rapidement à leurs conflits stériles et coûteux, M. Perron prévoit qu'il ne sera plus possible, à court terme, de maintenir l'actuel standing de vie.

Situation critique chez Abitibi-Price

M. Perron, président du Conseil régional de développement, depuis mai 1975 (il a succédé à feu M. Jean Lavoie), reconnaît que l'état de l'économie de la région est chance-

lant à l'heure présente. Il s'explique: "Nous n'avons fait aucune prévention. Nous ramassons aujourd'hui les dégâts. Dans les pâtes et papiers, et en particulier chez Abitibi-Price, il n'y a pas eu de restauration". M. Perron est l'un de ceux qui anticipe l'intervention de l'Etat pour venir à la rescousse d'Abitibi-Price, dans le cas de l'usine Ké-nogami.

Et le président du CRD n'est pas plus optimiste qu'il le faut au sujet de la future papeterie de Donohue, à Saint-Félicien. Il a presque la conviction que cette future usine contribuera d'abord à consolider le nombre d'emplois existant actuellement dans les pâtes et papiers au Saguenay-Lac-Saint-Jean.

Il ajoute que la construction de la troisième aluminerie à La Baie, associée à la modernisation des vieilles

usines, produira des effets analogues à l'Alcan: le nombre d'emplois risque fort de demeurer stationnaire, au mieux.

Cependant, M. Gaston Perron mise énormément sur les résultats des nombreux forages réalisés actuellement dans le district minier de Chibougamau-Chapais. Il considère urgent, sur un autre plan, d'entreprendre un relevé précis de la pollution du lac Saint-Jean et de la rivière Saguenay, afin de

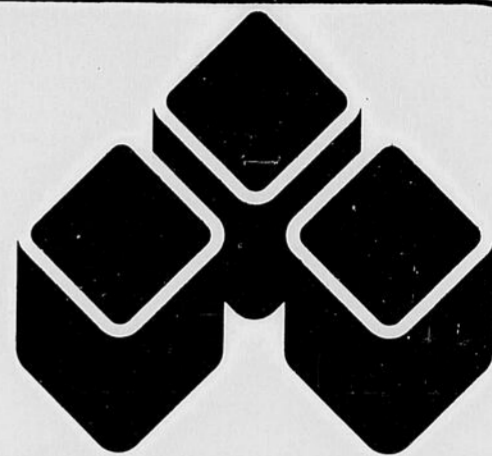
pouvoir intervenir efficacement.

Natif de La Doré et âgé de 36 ans, M. Gaston Perron, qui a déjà travaillé à Port-Alfred et a enseigné à Dolbeau, est directeur adjoint à la vie étudiante pour le compte de la Commission scolaire régionale Louis-Hémon. Président-fondateur du Collège de Saint-Félicien, M. Perron est également vice-président de la compagnie Julac, de Dolbeau.



M. Gaston Perron, président du CRD.

une société à votre service



Société d'Expansion Economique du Saguenay inc.

201 rue Racine est, Chicoutimi, Qué. G7H 5B8, tél.: (418)549-7527

Le tourisme

- ★ Vous aide à la planification de votre séjour lors de votre prochain congrès.
- ★ Vous oriente vers les endroits les plus pittoresques de notre belle ville.
- ★ Vous dirige à travers Chicoutimi, le Saguenay et la région avec l'aide de son service de guides.
- ★ Vous procure et distribue toute documentation nécessaire à votre séjour ou votre prochain voyage.
- ★ Vous aide à la réalisation de votre prochaine activité ou manifestation.
- ★ Vous représente et publicise le nom de Chicoutimi à travers le Québec, le Canada, les Etats-Unis et les autres pays.

L'industrie

- ★ Vous représente aux différents paliers gouvernementaux.
- ★ Vous aide en élaborant différentes recherches à la création d'emplois de base.
- ★ Vous aide en organisant plusieurs campagnes de sensibilisation pour l'instauration de nouvelles entreprises.
- ★ Vous aide en participant à plusieurs projets d'expansion.
- ★ Vous aide en ayant instauré un service à la petite et moyenne entreprise.
- ★ Vous aide en ayant un système d'information à jour et adéquat pour tout genre d'industrie et commerce.
- ★ Vous offre 300 acres complètement desservies ainsi que tous les terrains disponibles appartenant à la ville de Chicoutimi.

COMITE EXECUTIF

Léo Favre
Président

Me Roger Page
1er vice-président

Yvon Gobeil
2ème vice-président

Pierre Joron
Secrétaire

Antoine Gauthier
Trésorier

ADMINISTRATEURS

Jean-Claude Morency

William Gravel

Edgar Bergeron

Robert Tardif

Fernand Fillion

David Boucher

Jean-Yves Laforest

Robert Gagnon

Gérard Croft

Emile Corneau

Thomas Emond

PÉRONNEL

Gérald Brassard
Directeur général

Jean-Eudes Tremblay
Directeur général adj.

Gaston Maziade
Commissaire du tourisme

Gaston Jalbert
Commissaire du tourisme

Bibiane Nicole
Secrétaire

Suzanne Riverin
Secrétaire

Carole Asselin
Secrétaire



"A chaque fois que l'on fait la grève, il se produit une diminution d'emplois", soutient le président du CRD.



ÉCONOMISEZ \$50 à \$125

Sur ces accessoires pour tracteurs 1030

- Faucheuse rotative 205
 - Lame arrière 45 ou 78
 - Alternateur portatif 1750 watts ou 3000 watts
- Remise de \$50**

- Chargeur hydraulique 37
 - Marteau-pilon 51
 - Alternateur portatif 4000 watts ou 5000 watts
- Remise de \$75**

- Chargeur hydraulique 143 ou 145
 - Alternateur 15 kW pour PdF
- Remise de \$125**

En achetant maintenant, vous serez de grosses économies sur les machines de qualité John Deere. Choix d'une douzaine de machines, toutes avec remises de \$50 à \$125 sur notre prix de vente normal.

le coupon et remettez-le à votre concessionnaire.

Pourquoi ne pas profiter de cette offre dès maintenant et économiser sur la machine dont vous avez besoin. Ne tardez pas - l'offre expire le 15 juin 1977. (Un coupon seulement par achat.)

COUPON JOHN DEERE

- Dividende 1 - Économisez \$50 sur l'achat d'une faucheuse rotative 205, d'une lame arrière 45 ou 78 ou d'un alternateur portatif de 1750 watts ou 3000 watts.
- Dividende 2 - Économisez \$75 sur l'achat d'un chargeur 37, d'un marteau-pilon 51, ou d'un alternateur portatif de 4000 watts ou 5000 watts.
- Dividende 3 - Économisez \$125 sur l'achat d'un chargeur 143 ou 145, ou d'un alternateur de 15 kW pour PdF.

Nom du client _____
Adresse _____
Ville _____ Province _____ Code postal _____

Machine achetée _____ Date _____

Ce coupon de dividende donne droit à la remise indiquée, lorsqu'il est utilisé à l'achat des machines précitées ici, offertes par un concessionnaire John Deere participant, qui établit ses propres prix de détail. Si votre concessionnaire n'a pas en stock la machine incluse dans le programme des dividendes John Deere, la machine que vous voulez peut être commandée de John Deere et la valeur du coupon sera déduite du prix d'achat. Un seul coupon peut être utilisé à l'achat de toute machine donnée. L'utilisation du coupon est limitée aux produits qui peuvent être livrés en fonction des commandes du concessionnaire et de la disponibilité des machines. **REMARQUE:** (1) Vous aurez à payer toute taxe de vente sur le prix d'achat total, à l'exclusion du dividende John Deere. (2) Ce coupon est nul lorsque l'utilisation en est interdite, restreinte ou taxée. L'offre expire le 15 juin 1977.



EQUIPEMENT AGRICOLE SAGUENAY INC.
DEPOSITAIRE "JOHN DEERE"
819, route 170, CHICOUTIMI
Tél.: 545-1955

M. Sergich-F. Moussaly, économiste et professeur à l'Université du Québec à Chicoutimi, a soumis récemment un mémoire intitulé "La concentration des entreprises et le développement régional", à la Commission royale d'enquête sur les groupements de sociétés. Au début de décembre dernier, des exemplaires de son exposé étaient sollicités par la bibliothèque du Toronto métropolitain et l'École des hautes études commerciales de Montréal.

Les considérations que nous nous proposons de soulever visent à cerner un des aspects de la problématique que soulève la concentration des entreprises dans le cadre d'une économie dynamique reposant sur des institutions démocratiques articulées sur le principe fondamental de la primauté de l'INTERET PUBLIC sur les intérêts privés.

Ce postulat constitue le point de départ de la réflexion qui suit: il implique comme corollaire, un arbitrage entre les critères d'efficacité économique qui président à l'évaluation des effets de la concentration des entreprises, d'une part, et les normes institutionnelles fixant les limites à l'exercice du pouvoir économique engendré par la concentration des entreprises, d'autre part.

En effet, s'il est bien établi que le sens de l'efficacité économique conduit à une rationalisation du mode d'allocation des ressources et que celle-ci conduit invariablement à la concentration au niveau de la gestion, de l'exploitation et de la distribution, par contre, le bien-être collectif peut ressentir des effets négatifs d'un processus fondé sur une logique et une pratique essentiellement discriminatoires.

Ces effets négatifs se manifestent particulièrement sur le plan régional: quand bien même il est possible de démontrer que dans une perspective nationale, sectorielle ou structurelle (macro-économique), la nécessité de la concentration s'avère un impératif décisif du développement.

Par conséquent, le problème que nous soulevons ne touche pas à la finalité du système économique, son orientation globale, sa rationalité concurrentielle, la nature "exogène" ou autochtone de ses centres effectifs de décision (Rapports Gordon, Gray, etc...), ni de l'effet général de domination qui induit le processus de concentration dans le cadre canadien ou québécois.

C'est sur le plan régional que la concentration nous paraît, si elle n'est pas réglementée, source d'abus et de blocages qui annulent ses gains en termes économiques.

La concentration, source d'un pouvoir discriminatoire:

Il serait fastidieux de s'étendre sur les effets positifs de la concentration. Toutes les analyses sur les faiblesses de l'économie québécoise et/ou canadienne montrent la nécessité de concentrer les ressources et les moyens pour ordonner une dynamique susceptible de faire face à la concurrence et bénéficier des externalités que la concentration induit. Toutefois, si l'on se place dans une optique régionale, on constate les faits suivants:

— le processus de concentration est souvent le fait d'entreprises ou de secteurs opérant à partir de l'extérieur de la région;

— il existe des résistances internes (individualisme, normes socioculturelles...) qui limitent les possibilités de concentration des entreprises à caractère local ou régional. Même les coopératives n'échappent pas à cette tendance malgré la concurrence qu'elles subissent de la part des grandes entreprises "concentrées";

— ces résistances expliquent la dispersion des entreprises, les écarts de taille, d'aire de marché, de productivité, de niveau technologique, etc...;

— il en résulte une polarisation de l'espace régional dominé par un nombre limité d'entreprises à vocation nationale ou multinationale.

C'est le cas du Saguenay-Lac-St-Jean dont l'équilibre économique et la prospérité dépendent essentiellement d'une dizaine d'entreprises qui contrôlent 3/5èmes de l'emploi manufacturier ou des revenus.

Cette situation engendre les conséquences socio-économiques suivantes:

— une dépendance à l'égard de centres de décision exogènes sans aucun rapport direct avec la région comme telle;

— un rapport de force disproportionné entre le pouvoir décisionnel de cette concentration et le pouvoir local en termes d'entreprises concurrentes (marché du travail, capacité financière, technologique, etc...);

— une quasi-impossibilité de faire émerger un pouvoir économique compensateur;

— un effet discriminatoire sur l'espace économique régional en termes de niveau de salaires, de captation de main-d'œuvre, d'externalités acquises (services publics, formation professionnelle, équipements sociaux, etc...);

— des conduites adaptatives des administrations locales ou provinciales visent à créer des facilités diverses pour le maintien ou l'expansion des entreprises dominantes;

— des effets d'intégration en amont ou en aval des entreprises régionales liées aux entreprises dominantes qui bénéficient de ce pouvoir pour exercer un effet de réclusion selon une stratégie discriminatoire et sélective.

La résultante nette de tous ces éléments se traduit par un double phénomène de prospérité et de fragilité déséquilibrant la stabilité de l'économie régionale sans que celle-ci puisse contrôler le pouvoir décisionnel qui la détermine. Sans doute, cette situation découle de la trajectoire historique du développement des régions "ressources" au Québec reposant essentiellement sur les grandes "concentrations" en capitaux, management et technologie, etc..., mais on peut se poser la question à savoir dans quelle mesure une accélération du processus de concentration ne menace pas la stabilité de ses régions par la concentration du pouvoir décisionnel qu'elle engendre. Notre inquiétude repose sur les deux considérations suivantes:

1. A partir d'un certain seuil, la concentration engendre une capacité accrue de mobilité dans l'espace conduite par les critères des avantages comparatifs des grands ensembles économiques.

2. Pour les régions périphériques, la concentration est souvent le fait d'opérations "exogènes" de contrôle de portefeuille, de reorganisation administrative, technique ou spatiale sur lesquelles il n'existe pas de mécanisme de contrôle "local". (Cas de Price passant sous contrôle d'Abitibi Paper).

A cet égard, l'intention déclarée du gouvernement provincial, de soumettre tous les agents économiques opérant sur le territoire à un contrôle efficace, nous paraît relever plus des vœux pieux que d'une réalité tangible:

"...le gouvernement du Québec ne se sent pas menacé ou contraint par le pouvoir des compagnies internationales..."

...à l'encontre de certains arguments théoriques, le gouvernement croit qu'avec les autorités fédérales, il a le pouvoir requis pour autoriser ou réglementer les activités de tous les agents économiques opérant sur le territoire. Il entend user de cette autorité et assumer cette responsabilité pour le bien de tous les Québécois". (G. Saint-Pierre, ministre de l'Industrie, 18-12-75).

Concentration économique

Au niveau régional, 60 pour cent de l'emploi assuré par dix entreprises

Le cadre de ce mémoire ne nous permet pas de s'étendre sur la nature des rapports qui relient le pouvoir exécutif québécois à la concentration économique et financière qui régit la province.

Les abus du pouvoir de la concentration: optique régionale

De ce qui précède, la concentration des entreprises apparaît comme une nécessité économique répondant aux mécanismes du marché dans le cadre nord-américain. Tout le problème réside dans les formes de réglementation de cette concentration garantissant dans les faits la liberté des agents à échapper à l'effet de domination qu'engendre la polarisation de l'espace et des activités économiques. La protection institutionnelle devrait limiter ou sanctionner les abus et les torsions que cette concentration engendre. Sur le plan régional, ses abus se manifestent par le pouvoir discrétionnaire et asymétrique (irréversible) qu'exerce une ou plusieurs entreprises dominantes. Leur conduite débordent le cadre proprement économique pour affecter toute la vie socio-politique régionale:

— en participant directement ou indirectement à la conduite et l'orientation de la vie municipale, politique, socioculturelle, selon une optique servant les intérêts directs de la coalition ou de la concentration;

— en créant un courant d'opinion, des valeurs et des "mythes" valorisant les activités de la concentration et masquant ses effets négatifs: détérioration de l'environnement, effets de réclusion, etc...;

— en exerçant un pouvoir de dissuasion ou tout simplement en contrôlant les médias locaux, les centres de réflexion et de formation d'opinion;

— en recourant à des pressions pour écartier l'introduction de nouvelles activités susceptibles de menacer au niveau de l'emploi, des services ou du marché, ses intérêts propres au présent ou au futur.

Soulignons que ces conduites peuvent résulter d'une stratégie délibérée et active ou tout simplement du seul effet du pouvoir que la concentration dispose. Cette remarque s'applique aussi bien aux multinationales (cf.: Rapport Descoteaux et Marier), qu'aux concentrations locales ou provinciales. Par conséquent, c'est au niveau de la démocratie politique et des institutions régionales souvent créations artificielles de la concentration que nous localisons les abus du pouvoir économique (Chambre de Commerce, CRD, etc.).

Conclusions

En considérant ce que nous avons pu observer relativement aux conséquences de la concentration économique sur le plan régional, et compte tenu des abus qu'elle peut engendrer, il y a lieu de distinguer entre trois aspects de ce processus:

— sa nécessité sur le plan économique en termes d'efficacité et de rationalité dans l'allocation des ressources résultant des économies d'échelle qu'il peut susciter contribuant à accroître la capacité concurrentielle des branches et secteurs sur les plans national, canadien et régional;

— les antagonismes et torsions qu'il provoque relativement à la polarisation de l'espace économique provoquant des écarts, un "vide" et des réclusions qui affectent les secteurs et les entreprises non regroupés / et ne bénéficiant pas des externalités du pouvoir de concentration. Qu'il n'existe pas à proprement parler de mécanisme de contrôle et d'intervention susceptible de protéger les entreprises dispersées ou marginales des effets de domination de la concentration et sa dynamique de réclusion;

— que le pouvoir économique est toujours associé à une tentation politique visant à orienter les conduites des organismes institutionnels par des pressions et des interventions qui dérèglent le fonctionnement démocratique.

Nous proposons à la COMMISSION ROYALE D'ENQUETE SUR LES GROUPEMENTS DES SOCIETES d'inclure les effets négatifs indirects de la concentration dans les critères d'évaluation des gains économiques de cette nécessité.

Notre conviction reposant sur l'observation de

la combinatoire entre les pouvoirs économique, politique et social dans plusieurs régions "périphériques" au Québec retient les abus et la perversion comme menaces directes au système démocratique que nous vivons.

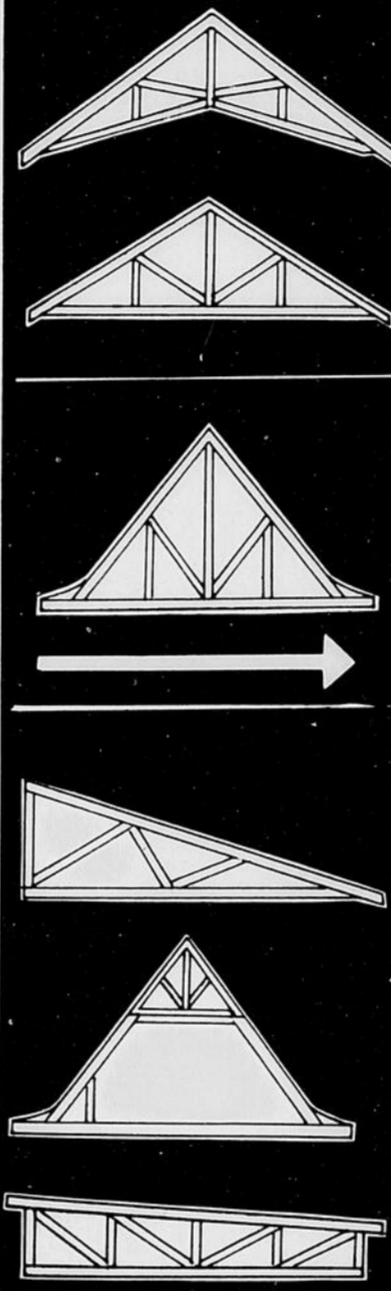
Par conséquent, les conséquences à long terme doivent être évaluées en incluant toutes les dimensions du problème et pas seulement l'aspect éco-

nomique. Un des moyens à suggérer serait par exemple d'instaurer la "limpitude" des informations concernant tous les stades de la concentration. Il s'agirait d'obliger les entreprises à rendre compte et d'informer la population de tous les éléments pertinents de cette opération.

Un autre moyen serait de soumettre à une surveillance étroite les organismes publics ou privés liés à titre divers à une concentration économique.

NOUVEAU A DOLBEAU et le SECTEUR

CHARPENTES ET TOITS



USINE DE FABRICATION DE FERMES DE TOITS (TRUST)

Cette usine a été construite récemment afin d'offrir à notre future clientèle de Dolbeau, Mistassini et les environs, un meilleur service pour tous ceux qui veulent se construire.

IDEAL POUR MAISON, GARAGE, REMISE OU EDIFICE PUBLIC.



Disponibles maintenant: plans pour tous genres de toits et notre procédé de fabrication est approuvé par S.C.H.L., sous le numéro: 7561

Nous pouvons fabriquer des fermes de toits (trust) de moindre portée allant jusqu'à 60'

Pour tous travaux de charpente conventionnelle ou sur demande, faites appel à nos services.

ESTIME GRATUIT

Fabrication de bois, en "kit" coupé, prêt à assembler ou, encore assemblé sur demande

FABRICATION D'ARMOIRES DE CUISINE ET VANITES



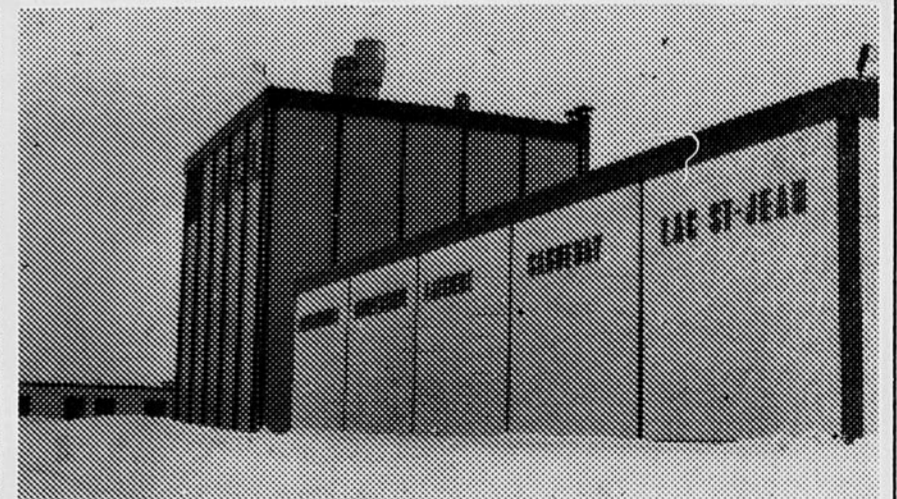
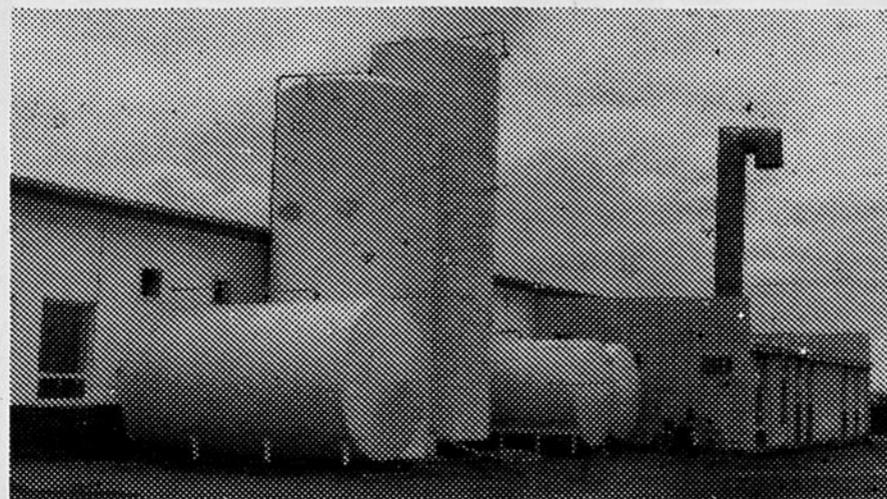
ENTREPRENEUR GENERAL, RESIDENTIEL, COMMERCIAL ET INDUSTRIEL

PROPRIETE DE: JEAN-PAUL GAGNON
Président

J.-P. G. Construction Ltée,

162, 18ième AVENUE, DOLBEAU, P.Q.
TEL.: 276-1929

UN PRODUIT REGIONAL VENDU DANS LE MONDE ENTIER



200 millions de livres de lait transformé annuellement en poudre de lait, en beurre ou en fromage

Fondée en 1967, l'Association coopérative laitière du Saguenay-Lac-St-Jean compte déjà un actif de \$8,500,000 millions

Son chiffre d'affaires de **\$20 millions** profite à toute la région

L'ACL compte 2 usines, dont celle de Chambord spécialisée dans la transformation en beurre et en poudre de lait et celle de Normandin en transformations du fromage.

ASSOCIATION COOPERATIVE LAITIERE DU SAGUENAY ... LAC ST-JEAN



Siège social: Chambord
C.P. 190, DESBIENS
LAC-ST-JEAN, G0W 1N0
TELEPHONE: 346-5526

Déjà 41 projets subventionnés

La recherche, un atout précieux au développement de la région

La Fondation de l'Université du Québec à Chicoutimi, qui vient de tenir son assemblée annuelle, sous la présidence de son fondateur M. Paul-Gaston Tremblay, a versé des subventions de \$83,000 à 12 projets de recherche au cours de la dernière année.

Depuis son établissement, la Fondation a attribué un total de \$197,000 à quelque 41 projets de recherche.

Objectif atteint

Après trois ans d'existence seulement, la Fondation a largement dépassé son objectif de \$1,250,000 fixé au lancement de sa souscription, le 25 novembre 1973.

Au terme de la dernière année financière donc, le capital souscrit atteignait \$1,685,197 et le montant déjà placé en fiducie se chiffrait par \$1,285,718.

Le mot du président

A cette assemblée annuelle, le

appuyés financièrement par la Fondation, au cours de la prochaine année, mentionnons d'abord celui présenté par le professeur Edouard Ghali, du département des Sciences appliquées.

Ce projet, qui a mérité une subvention de \$12,000, nécessite une équipe de huit personnes. Il s'inscrit dans le cadre d'une recherche appliquée. Les études électrochimiques visent à évaluer les meilleures conditions de dissolution anodique des sulfures et la séparation progressive de différents métaux offrant ainsi une possibilité des traitements des concentrés sulfurés avec un courant électrique.

Projet de Chibougamau

Une équipe composée d'une quinzaine de personnes sous la direction du professeur Jayanta Guha, des Sciences de la Terre, étudie les "problèmes géologiques reliés à la minéralisation dans le Précambrien avec une

emphase sur la région de Chibougamau et du Saguenay-Lac-Saint-Jean". Le crédit accordé est de \$12,000.

Les objectifs pratiques de ces études se résument ainsi:

1- Participation de l'équipe à la cueillette de données qui contribueront à établir de nouveaux critères de prospection;

2- Contribution à la formulation de modèles métallogénétiques régionaux;

3- Utilisation de la dispersion géochimique des éléments pour la prospection.

Comme l'explique le professeur Guha: "La recherche tout en se basant sur des études géologiques à caractère fondamental, débouche immédiatement sur des applications dans le domaine de l'exploration minière où on pourra formuler de nouveaux critères de prospection pour la recherche de gisements inconnus."

A Saint-Honoré

Dans ce projet, on en profite

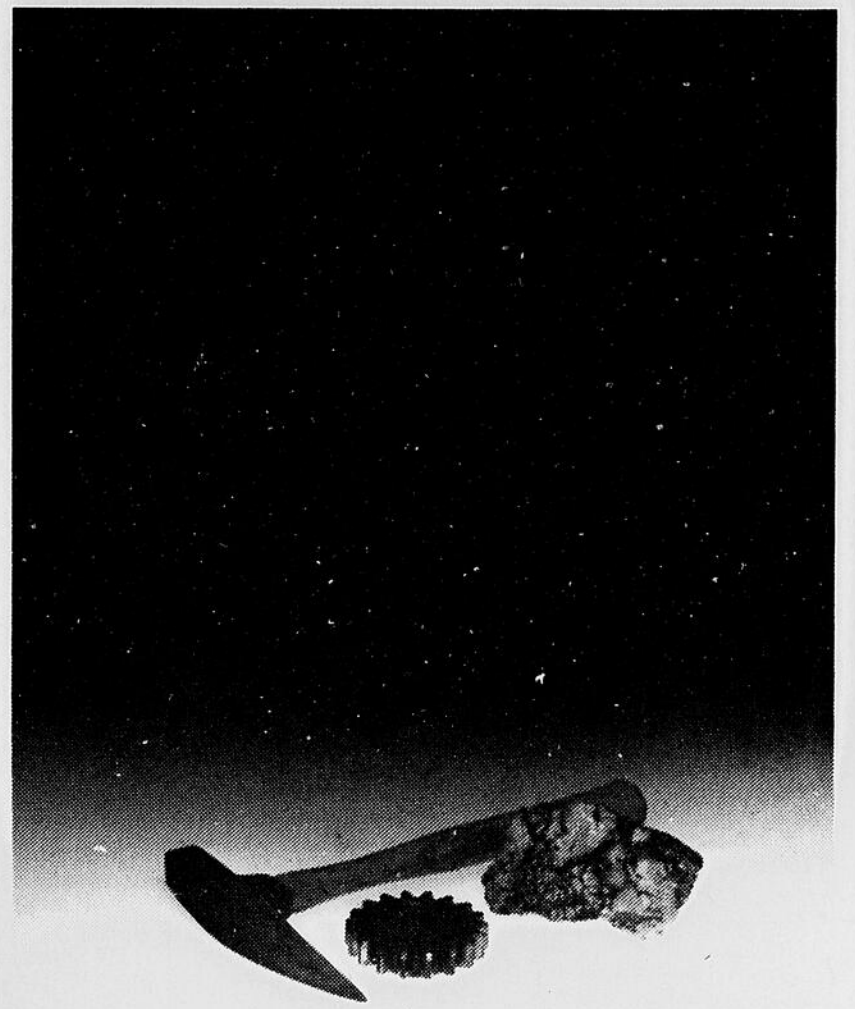
pour faire des levées géologiques et géophysiques de zones minéralisées de Saint-Fulgence, lac Jalbert, lac Kénogami, Dolbeau et d'autres travaux de caractère géotechnique.

Egalement, Soquem (Société québécoise d'exploitation minière) qui est à la source de Biobec, a versé une contribution pour connaître le potentiel économique des zones de terres rares de la carbonatite de Saint-Honoré, ce qui permettra de préciser si ces zones peuvent être exploitées pour des éléments autres que le niobium.

Formations de verglas

La Fondation a accordé un montant de \$5,400 pour permettre la poursuite de l'étude entreprise par l'équipe du professeur C. Luan Phan sur la formation de verglas ou givre sur les lignes de transport d'énergie et sur les moyens d'enrayer ce phénomène.

Cette recherche a nécessité la construction d'une soufflerie re-



frigérée en circuit fermé. Les premiers essais montrent que le ventilateur permettra d'atteindre la vitesse prévue de 90 milles à l'heure.

Extraction de niobium

Quant au professeur Paul Meubus, il continuera également à travailler sur un projet qui lui tient à cœur: l'extraction de niobium par traitement dans un plasma.

La subvention se chiffrera par \$6,000 pour la prochaine année. Six compagnons du Dr Meubus collaborent à cette recherche qui vise précisément à extraire des métaux rares comme les gisements connus de Saint-Honoré, que l'on peut difficilement obtenir par des moyens conventionnels.

L'Alcan

La Fondation versera même \$2,000 pour l'analyse à l'accessibilité à l'informatique dans la petite et moyenne entreprise qu'entreprendra un groupe sous la direction de MM. Pierre Reid et Antonin Tremblay.

Cette étude, disent les promoteurs du projet, permettra d'établir un modèle général de fonctionnement de l'informatique

dans la PME et de créer un noyau universitaire de compétence en informatique appliquée à la PME en collaboration étroite avec les entreprises régionales.

Schéma d'aménagement

Un groupe du département des Sciences humaines piloté par les professeurs Jules Dufour et Gilles H. Lemieux ont obtenu un crédit de \$3,000 pour mener une étude des berges, ravins et monts urbains dans la conurbation du Haut-Saguenay.

Le projet a pour objectif "de réaliser un plan d'aménagement des monts et ravins situés à l'intérieur des limites de Ville de Saguenay. Le plan sera dressé à partir des données concernant l'utilisation actuelle de ces formes de terrain et celles de leur potentiel sur le plan récréatif, éducatif et paysagiste. La répartition actuelle de la population et un certain nombre de caractéristiques démographiques et foncières seront également considérées.

Ce projet "s'inscrit dans le cadre d'une recherche principalement appliquée du fait que la dégradation de ces espaces préoccupe au plus haut point les responsables des aménagements urbains".



Des chercheurs de l'Université du Québec à Chicoutimi à l'oeuvre.

président Paul-Gaston Tremblay a exprimé aux 35 administrateurs sa satisfaction de voir la Fondation assumer "avec de plus en plus sa solidité" sa vocation d'être un organisme de support envers l'Université du Québec à Chicoutimi dans sa mission aux divers plans de l'enseignement, de la recherche et des services à la collectivité.

Diversité des projets

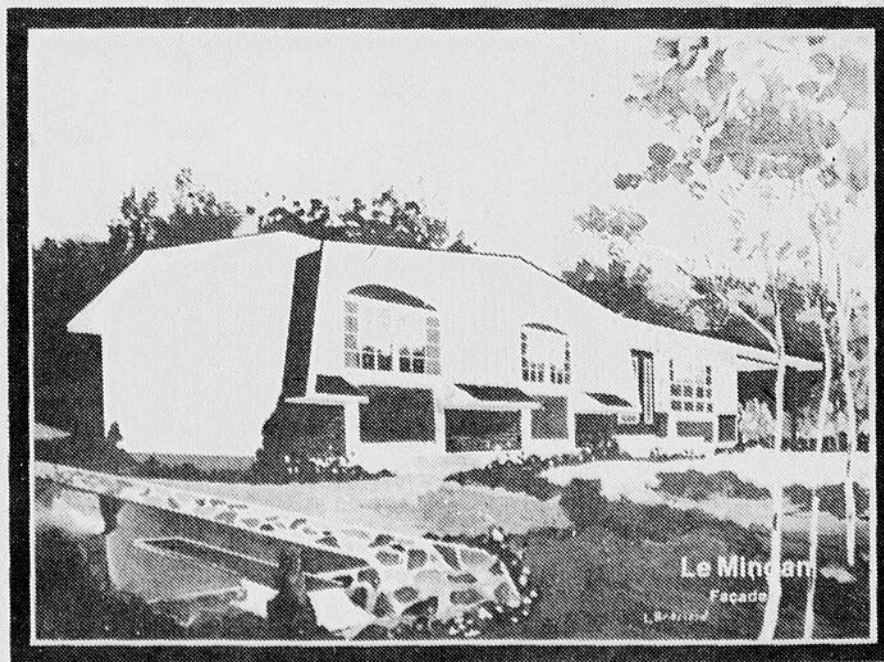
Il s'est montré heureux de la diversité des projets de recherche subventionnés qui est représentative de l'éventail des chercheurs oeuvrant à l'institution. Le président a cependant précisé que "le caractère de diversité devra à l'avenir côtoyer le désir de concentration selon des axes de développement. Nous pouvons nous réjouir du chemin parcouru en si peu de temps par la Fondation. En démocratisant l'idée de recherche, en faisant souscrire une population à cette idée, nous l'avons fait participer à ce qui est à la fine pointe de l'activité humaine".

Le président Paul-Gaston Tremblay constate que la Fondation a atteint une taille respectable dont les revenus permettent d'entrevoir des projets de plus en plus importants. "Nous nous devons de poursuivre dans la même voie et par nos efforts aider notre université à jouer ce rôle qui lui est caractéristique, d'être un agent de développement."

Premier projet

Parmi les projets qui seront

Nous construisons nos maisons à l'intérieur pour qu'elles résistent mieux à l'extérieur.



Venez constater vous-mêmes

COMPAREZ LA SUPERIORITE DES MAISONS DOMICILEX

- Faites en usine à température constante.
- Livraison rapide.
- Main-d'oeuvre spécialisée.
- Matériaux certifiés de première qualité.
- Maisons chaudes et confortables par une isolation parfaite.
- Aucune perte d'espace.
- Extérieur complètement fini "ALUMINIUM" sans entretien.



DOMICILEX

71, rue Cantin, Parc Industriel, JONQUIERE, 547-9301.

D'autres projets de recherche

Mgr Labrecque

Une autre équipe des Sciences humaines, sous la direction du professeur Paul Pili, étudiera le développement régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean à travers la pensée et l'activité sociales de Mgr Labrecque, évêque de Chicoutimi, de 1892 à 1927.

Dans l'esprit de Mgr Labrecque, il était fondamental d'apporter à l'agriculture et aux colons un soutien économique, à l'aide de secteurs connexes, comme l'industrie laitière et forestière. A maintes reprises, il encouragea les curés de son diocèse à favoriser l'implantation de petites industries locales, supportées par des capitaux locaux. Son objectif d'industrialiser la région du Saguenay le rapprochera très souvent des milieux d'affaires.

Parallèlement à cet effort de développement industriel, Mgr Labrecque avait un grand souci de justice sociale, ce qui l'incita à appuyer fortement les initiatives prises par Mgr Eugène Lapointe en vue de fonder une organisation ouvrière, la Fédération Mutuelle Ouvrière du Nord, qui demeure la base du mouvement ouvrier chez nous.

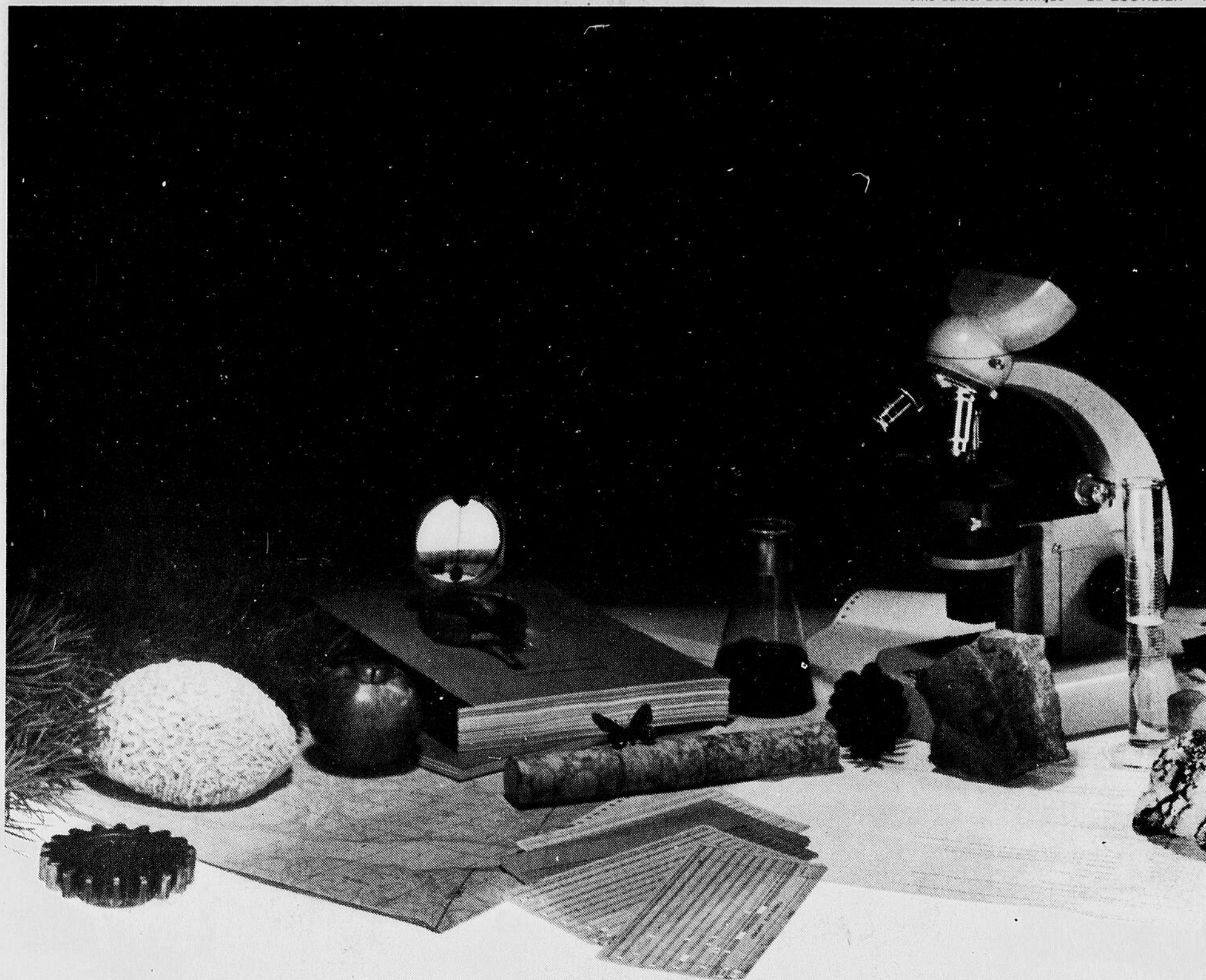
Les auteurs du projet veulent par cette recherche contribuer au développement de la pensée sociale de l'Eglise au Saguenay-Lac-Saint-Jean et permettre d'identifier les principaux secteurs qui avaient conditionné le début et le développement de l'industrialisation dans la région.

Les cultures abritées

C'est un crédit de \$10,000 qui a été réservé à l'équipe du professeur George Gallagher pour poursuivre les études physiques et biologiques des cultures abritées au Saguenay-Lac-Saint-Jean et dans le Moyen-Nord.

Les 11 membres de l'équipe du professeur Gallagher, du département des Sciences pures, veulent analyser la technologie de la culture sous abris, rechercher des films plastiques agricoles disponibles commercialement au Québec, étudier leurs principales caractéristiques optiques ainsi que leur longévité et, à long terme améliorer la technologie afin d'économiser l'énergie nécessaire au chauffage des serres.

La portée pratique de ce projet est de connaître immédiatement quels seront les problèmes rencontrés dans la mise en marché des nouveaux légumes. La technologie mise au point à l'UQAC sera essayée, dès l'année suivante, chez les producteurs,



et ce, en collaboration avec le ministère de l'Agriculture à Alma.

Des légumes frais en hiver

Pour répondre à un besoin régional, on a mis au point une serre en bois d'épinette de type ogival de 14 pieds de large et d'une longueur quelconque. Ce genre d'abri peut être utilisé par un producteur de légumes pour protéger ses plants de gelées tardives, ou par une famille pour préparer ses plants dès

les mois de mars ou d'avril. Des serres de ce genre seront construites dans la région dès le printemps prochain.

Dès l'automne prochain, on organisera un colloque sur "les économies d'énergie dans les serres et les nouvelles sources d'énergie". On veut ainsi faire le point sur les sources d'énergie pouvant remplacer l'huile utilisée pour chauffer les serres et voir quelles seraient les solutions permettant de limiter les dépenses en carburant auxquelles ont à faire face les producteurs.

On installera, l'automne prochain, six serres dans trois villes du Moyen-Nord: Chibougamau, Fermont et Gagnon. Ce sera le modèle mis au point sur les terrains de l'UQAC: 14 par 36 pieds. Dès l'an prochain, le groupe de travail pourra indiquer les principaux problèmes rencontrés dans les régions médio-nordiques.

Le nombre de serres ira ensuite en augmentant et, dans les années 1980, des producteurs devraient être à même de fournir partiellement ces villes en légumes frais.

U.P.A.

242, AVE RIVERIN, CHICOUTIMI — TEL.: 549-7353
UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES

SERVICES AUX CULTIVATEURS

SERVICES INTERNES A L'U.P.A.

- Secrétariat ●
- Education et propagande ●
- Organisation syndicale ●
- Spécialités agricoles ●
- Expertise agricole ●
- Technique agricole ●
- Orientation coopérative ●
- Comptabilité et impôt ●
- Main-d'oeuvre agricole ●

REALISATIONS DUES A L'INITIATIVE DE L'U.P.A.

- Les Coopératives Agricoles ●
- La Chaîne Coopérative du Saguenay ●
- Les Syndicats spécialisés de producteurs: lait, oeufs de consommation, poulets, patates, bois, boeufs, porcs, etc. ●
- La Caisse d'Etablissement du Saguenay-Lac-St-Jean. ●
- Les Assurances "Les Coopérants". ●
- La Fédération des Producteurs de bleuets. ●
- L'Association Coopérative Laitière du Saguenay-Lac-St-Jean. ●
- Le Centre Régional des jeunes agriculteurs du Saguenay-Lac-St-Jean. ●



51 ANS AU SERVICE DU SAGUENAY- LAC-ST-JEAN

SERVICES AUX TRAVAILLEURS FORESTIERS SERVICE INTERNE A L'U.P.A.

- LE SERVICE FORESTIER
- REALISATIONS DUES A L'INITIATIVE DE L'U.P.A.
- Le Syndicat des Travailleurs Forestiers (F.T.F.)
- Les conventions collectives de travail en forêt
- Le Syndicat des Producteurs de bois
- Les Chantiers Coopératifs



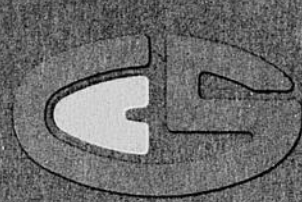


les goûter
c'est les
dimer...



DIAMANT

c'est
POUR NOUS



c'est

chez-nous



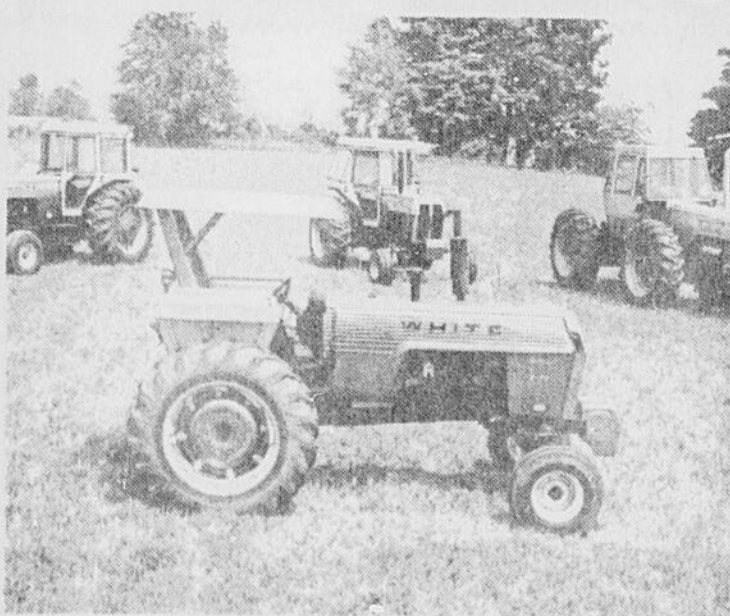
Services de la CCS

- Abattoir à bestiaux et volailles
- Produits laitiers
- Meunerie
- Poste de séchage
- Produits pétroliers

- Usine de sciage
- Poste de mirage
- Couvoir
- Service mécanique
- Service technique

- Service informatique
- Service général
- Vente et service des camions International
- Machinerie agricole.

MAÎTRES
DES
CHAMPS



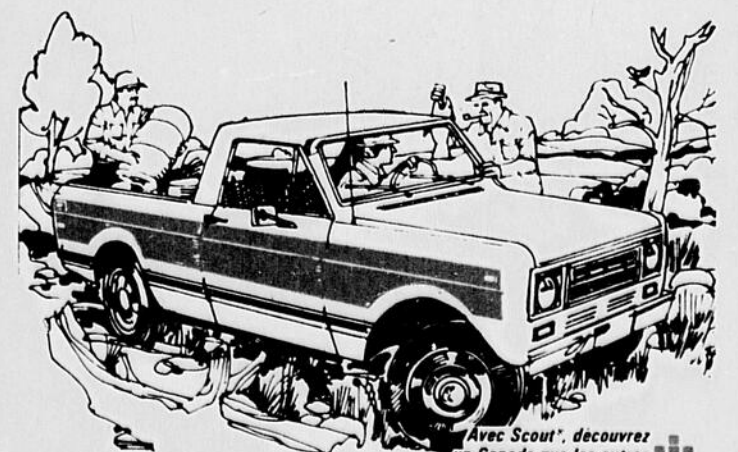
CHAÎNE COOPERATIVE
DU SAGUENAY



SCOUT TERRA™

**Le seul pickup excellent
à 4 roues motrices**

Le Scout Terra se manœuvre beaucoup mieux que les pickups ordinaires et transporte beaucoup plus de chargement que les mini-pickups. Terra a une longueur de 184 pouces. A l'extérieur, sur la plate-forme, il peut transporter une tonne, une fois et demie la charge de la plupart des «minis». A l'intérieur, la cabine possède un espace de rangement de 11 pieds cubes que vous pouvez fermer. Les 4 roues motrices transportent ce chargement presque partout. Venez dès aujourd'hui essayer le Scout Terra!



Avec Scout, découvrez un Canada que les autres ne voient jamais.